

N°2022/252

Nouméa, le 30 septembre 2022

## APPEL À CANDIDATURES POUR LA LOCATION DE SALLES AUX ATELIERS DU FAUBOURG

**La ville de Nouméa propose des salles dédiées aux enseignements artistiques (théâtre, danse, musique, arts visuels, artisanat d'art...) aux Ateliers du Faubourg. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 novembre pour les locations au cours de l'année 2023.**

Les personnes physiques ou morales qui souhaitent louer des locaux aux Ateliers du Faubourg afin de proposer des activités de pratique ou de découverte artistique en 2023 sont invitées à remplir un dossier d'inscription :

- en **téléchargement** sur le site [noumea.nc](http://noumea.nc)
- sur demande **par téléphone** au 25 07 50 ou **par mail** à [mairie.ateliers@ville-noumea.nc](mailto:mairie.ateliers@ville-noumea.nc)

### DÉPÔT DES DOSSIERS

Renseignements et dépôt des dossiers de candidature **avant le 6 novembre 2022** :

- au centre d'Art : 6, boulevard Extérieur, au Faubourg Blanchot (du mardi au vendredi de 08h30 à 16h30) ;
- par mail à : [mairie.ateliers@ville-noumea.nc](mailto:mairie.ateliers@ville-noumea.nc) ;
- par courrier à : Ville de Nouméa, ateliers du Faubourg, BP K1 – 98849 Nouméa Cedex

### SÉLECTION DES DOSSIERS

Les dossiers reçus seront examinés par la direction de la culture, du patrimoine et du rayonnement de la ville de Nouméa.

La sélection des dossiers tiendra compte de la discipline enseignée qui doit être obligatoirement culturelle (arts vivants, arts visuels et musique).

### ATTRIBUTION D'ESPACE

Les attributaires seront prévenus par courriel et les créneaux sont attribués par ordre de réception des dossiers complets et dans la limite des places disponibles.